

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 29 janvier 2007

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. PERRON
Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. JAPIOT - M. BRIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme VANDRIESSE - Mme CHOUX
Membres excusés : M. J.P. GILLOT (pouvoir M. MARTIN) - M. NUDANT (pouvoir Mme WILLIAMS) - M. BAZIN - Mme THYEBALT - M. DUGOURD - Mme JARZAGUET - M. HELIE
Membres absents :

**OBJET
DE LA DELIBERATION****Travaux de voirie subventionnés par le Département – Programme 2007**

Monsieur Pinon, au nom des commissions de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le Département de la Côte d'Or a mis en place un programme d'aide aux communes pour la réalisation de travaux de voirie. Ce dernier prévoit une participation de 50 % du montant H.T. des travaux, plafonnée à 132 894 €.

Parmi les opérations prévues en 2007, il est proposé de retenir pour être présentés au Département, en vue de l'obtention de cette subvention, les travaux de rénovation des chaussées suivants ;

- boulevard des Allobroges, voie lente entre la rue Octave Terrillon et la rue Jean-Baptiste Ghys,
- boulevard des Clomiers, voie lente entre la rue de Talant et l'avenue Victor Hugo,
- boulevard de Chèvre Morte, voie lente entre la rue de la Libération (Talant) et la rue du Réservoir,
- boulevard Trimolet, entre la place du général Ruffey et la place Gaston Gérard,
- place Gaston Gérard, de la rue Trimolet à la rue Paul Doumer,
- place du 8 mai 1945, entre la rue colonel Prat et la rue Jean Moulin,
- boulevard de Strasbourg, de la place du 30 octobre à la rue Adolphe Joanne.

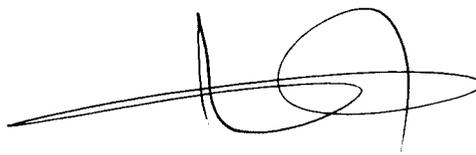
L'enveloppe financière prévisionnelle de ces travaux est estimée à 343 000 € TTC.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1. approuver la liste des opérations à proposer au Département en 2007 dans le cadre de son programme d'aide aux communes pour la réalisation de travaux de voirie, telle qu'elle est présentée dans le rapport ;
2. solliciter la subvention susceptible d'être accordée à la Ville par cette collectivité pour leur exécution.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 31/01/07

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

31 JAN. 2007

